



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 27 MARS 2025**

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 1.2. Approbation du Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du 27 février 2025
- 1.3. Représentation de la Communauté de Communes auprès d'organismes extérieurs :
Désignation d'un délégué représentant la Communauté de Communes au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de MOLSHEIM – Portes de ROSHEIM
- 1.4. Délégations permanentes du Conseil Communautaire au Président : Compte-rendu du 1^{er} trimestre 2025

2. FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Finances et budget
 - 2.1.1. *Compte Financier Unique de l'Exercice 2024*
 - 2.1.2. *Fixation des taux des taxes directes locales pour 2025*
 - 2.1.3. *Taxe GEMAPI : Détermination du produit pour l'année 2025*
 - 2.1.4. *Affectations des résultats de l'Exercice 2024 et adoption des Budgets Primitifs de l'Exercice 2025*
 - 2.1.5. *Attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme Intercommunal de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG au titre de l'année 2025*
 - 2.1.6. *Attribution d'une subvention à la Mission Locale du Bassin d'Emploi MOLSHEIM-SCHIRMECK au titre de l'année 2025*
 - 2.1.7. *Attribution d'une subvention au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural BRUCHE-MOSSIG au titre de l'animation de TREMPLIN ENTREPRISES au titre de l'année 2025*
 - 2.1.8. *Attribution d'une subvention au Club-Vosgien au titre de l'année 2025*
 - 2.1.9. *Etat annuel 2024 des indemnités perçues par les élus locaux*
- 2.2. Ressources humaines
Piscines : Création de postes de saisonniers

3. DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES

ZONE D'ACTIVITES « ACTIVEUM », 4^{EME} TRANCHE – INSTALLATION DE DEUX POSTES DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE : CONSTITUTION DE SERVITUDES DIVERSES

4. TOURISME

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEM-MUTZIG : RAPPORT D'ACTIVITE, COMPTE-RENDU FINANCIER ET DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

5. EAU ET ASSAINISSEMENT

- 5.1. Assainissement – Schéma directeur du secteur d'assainissement d'ERNOLSHEIM-BRUCHE : Adoption du programme des travaux
- 5.2. Assainissement – Communes D'AVOLSHEIM, d'ERNOLSHEIM-BRUCHE et DE SOULTZ-LES-BAINS : Contrats de concession gracieuse, précaire et révocable du domaine privé de la Communauté de Communes
- 5.3. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE – Rue des Pins : Convention de gestion avec la commune
- 5.4. Gestion des Eaux Pluviales et Urbaines – Commune de DUTTLENHEIM – Quai du Moulin : Convention de gestion avec la commune
- 5.5. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Commune d'ERGERSHEIM – Place du Village : Convention de gestion avec la commune
- 5.6. Gestion des Eaux Pluviales et Urbaines et Assainissement – Ville de MUTZIG – Parking de la Dime : Convention de gestion avec la commune
- 5.7. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Commune de WOLXHEIM – Lotissement St Denis : Avenant N°1 à la convention de gestion avec la commune

6. QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 10 du Règlement Intérieur.

7. DIVERS ET COMMUNICATION